

COURS D'EAU DU PAYS SEDANAIS  
INONDATIONS & ÉCOLOGIE

POUR S'INFORMER SUR LES ÉVÉNEMENTS COURS

POUR CONSTRUIRE LA SUITE ENSEMBLE

ET ÉCHANGER AVEC VOS ÉLUS, LES ÉQUIPES TECHNIQUES ET LA

SÉANTE DE LA CONCURRENCE

SAMEDI 6 FÉVRIER

RDV en visioconférence

sur ZOOM® à 18h - accès à partir de 18h45

Retransmis en direct sur YouTube®



Infos, inscriptions et accès sur le site

RIVIERES-PAYS-SEDANAIS.ardenne-blog.com

ARDENNE METROPOLE

LA LETTRE  
HEBDO**Que d'eau...**[jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr](mailto:jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr)

Le projet visant à protéger les habitants du Sedanais contre les inondations, tout en améliorant la qualité des cours d'eau de cette portion du territoire communautaire, constitue incontestablement l'un des dossiers les plus cruciaux de l'actuelle mandature. Cela en raison du montant estimé des travaux, près de 22 millions d'euros, mais également de l'importance de ces aménagements pour les riverains, confrontés encore en 2018 à des crues dévastatrices. Côté protection du milieu aquatique, on a appris lors de la conférence de presse qui s'est tenue en début de semaine à ce propos que l'une des options envisagées prévoyait d'utiliser le cours régulé de la Givonne pour installer des turbines hydroélectriques. Pour participer à la 1<sup>ère</sup> réunion publique sur ce dossier, inscrivez-vous [ici](#).

**Visite virtuelle**[sebastien.elie@mairie-charlevillemezieres.fr](mailto:sebastien.elie@mairie-charlevillemezieres.fr)

Inauguré en septembre 2019, le Campus Sup Ardenne n'en finit pas de se réinventer. Cette structure indispensable pour l'[avenir](#) de notre communauté d'agglomération, voire plus largement celui des Ardennes dans leur ensemble, ne cesse de proposer de nouvelles formations diplômantes et donc d'attirer de nouveaux étudiants. Si vous n'avez encore eu l'occasion de visiter notre campus, ne serait-ce qu'en allant flâner dans le parc de 40.000 m<sup>2</sup> qui constitue l'une de ses spécificités, on ne saurait trop vous conseiller de réserver votre matinée de demain. De manière virtuelle, sans bouger de chez vous, vous allez en effet avoir l'occasion de "faire le tour du propriétaire" et de le découvrir sous toutes ses coutures. Rendez-vous à cet effet dès 11 h [sur cette page Facebook](#).

**Conseil**[anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr](mailto:anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr)

Autre rendez-vous à noter, la prochaine séance du conseil communautaire : elle se tiendra mardi 9 février de manière dématérialisée mais avec retransmission en direct sur la page Facebook d'Ardenne Métropole. Pas moins de vingt-cinq points figurent à l'ordre du jour de cette séance, programmée à compter de 18 heures. Un menu copieux qui s'ouvrira par les amuse-bouches habituels (approbation des procès-verbaux des réunions précédentes, compte rendu des décisions prises par le bureau communautaire ou le président...) avant de passer à une succession de plats de résistance parmi lesquels chacun pourra picorer en fonction de ses goûts et de son humeur : pacte de gouvernance, fonds territorial communautaire, aide aux [jeunes](#) entreprises, subventions... Bon appétit !

**Jardin**[fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr](mailto:fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr)

Une proposition tout ce qu'il y a de plus honnête pour finir. Le Parc naturel régional des Ardennes, qui englobe une partie du territoire communautaire, est à la recherche de jardins pour accueillir ses futures animations, prévues dans le courant de l'année. Il s'agira d'un cycle sur la thématique du jardinage au naturel, à destination de jardiniers amateurs. Les intervenants partageront leur expérience et proposeront des conseils et techniques, tout en aidant à adopter des gestes favorables à l'environnement et à la biodiversité. Les [jardins](#) retenus devront être cultivés sans engrais chimique ou pesticide, pouvoir accueillir une quinzaine de personnes et être facilement accessibles. Pour en savoir plus sur cette opération soutenue par le programme Leader, faites-vous connaître [ici](#).